



Délibération Municipale n° 2025-37



Extrait du registre des Délibérations

SEANCE DU 11 JUIN 2025

MEMBRES EN EXERCICE

En exercice	Présents	Représentés	Absents	Votants	Quorum
23	17	4	2	21	12

OBJET : Délibération relative à l'affectation des résultats 2024 – Budget annexe « Bâtiment artisanal et commercial »

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE 11 JUIN à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Carcès, dûment convoqué, s'est réunie en session ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain RAVANELLO, Maire de Carcès.

Date de la convocation : 4 JUIN 2025

PRESENTS : RAVANELLO Alain – CHIAPELLO Amandine – GARCIA Christine – HERBEL Joseph – VIDAL Antoinette - LAUDICINA Patrick - CORINO Pierre – PAUL CAMAIL Florence – TOURET Marie Laure - AMBARD Frédéric – OLIVERO Christophe – FABRE Thibault - SCHMITT Patrick – BRISPOT John – Nadine VINCENT – Nicolas FERRETTO REGGI- CLAVIER Vincent -

ABSENTS : BULLE Lucie – ROUX Jérémy

PROCURATIONS :

Madame Céline LORENZO a donné procuration à Madame Florence PAUL CAMAIL,
Madame Martine COLIN a donné procuration à Madame Marie-Laure TOURET,
Madame Mireille GANZIN a donné procuration à Monsieur Frédéric AMBARD,
Monsieur Stéphane PELEPOL a donné procuration à Monsieur Alain RAVANELLO.

Madame TOURET Marie-Laure a été désignée secrétaire de séance.

Le secrétariat administratif est désigné comme auxiliaire au secrétaire de séance.

VU la nomenclature budgétaire et comptable M57,

VU les dispositions des articles L2311-5 et R2311-12 du CGCT,

083-218300325-20250611-DELIB202537-DE

Reçu le 24/06/2025

VU le vote du compte financier unique 2024 du budget annexe « Bâtiment artisanal et commercial »,

CONSIDERANT le vote du compte financier unique constitue l'arrêté des comptes de la commune. Au titre de l'exercice clos, il fait ressortir un résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser.

CONSIDERANT que la M57 encadre les modalités d'affectation du résultat de fonctionnement. Lorsque la section d'investissement fait apparaître un besoin de financement, le résultat de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture de ce besoin (compte 1068) et le solde, selon la décision de l'assemblée délibérante, est inscrit en excédents de fonctionnement reportés (reports à nouveau compte 002) ou en dotation complémentaire de réserves (comptes 1068).

CONSIDERANT que le compte financier unique 2024 s'établit comme suit :

Chapitre	Libellé	BT 2024	Réalisé
011	Charges à caractère général	30 000,00 €	5 256,70 €
65	Autres charges de gestion courante	100,00 €	0,39 €
66	Charges financières	2 176,00 €	2 026,28 €
67	Charges exceptionnelles	3 000,00 €	121,50 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		35 276,00 €	7 404,87 €
023	Virement à la section de fonctionnement	668 693,05 €	- €
042	Opération d'ordre transfert entre sections	1 387,00 €	1 386,82 €
Total des dépenses d'ordre		670 080,05 €	1 386,82 €
Total		705 356,05 €	8 791,69 €

Chapitre	Libellé	BT 2024	Réalisé
75	Autres Produits de gestion courante	110 000,00 €	108 600,23 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		110 000,00 €	108 600,23 €
002	Résultat reporté	595 356,05 €	595 356,05 €
Total		705 356,05 €	703 956,28 €

Chapitre	Libellé	BT 2024	Réalisé
16	Emprunts	24 000,00 €	20 138,78 €
21	Immobilisations corporelles	100 000,00 €	- €
Total		124 000,00 €	20 138,78 €

AR Prefecture			
083-218300325-20250611-DELIB202537-DE Reçu le 24/06/2025			
Chapitre	Libellé	BT 2024	Réalisé
16	Emprunts	150 000,00 €	1 140,00 €
001	Résultat reporté	281 214,17 €	281 214,17 €
Total des recettes réelles d'investissement		431 214,17 €	282 354,17 €
040	Opération d'ordre transfert entre sections	1 387,00 €	1 386,82 €
021	Virement de la section de fonctionnement	668 693,05 €	- €
Total des recettes d'ordre		670 080,05 €	1 386,82 €
Total		1 101 294,22 €	283 740,99 €

L'assemblée après en avoir délibéré à la **MAJORITÉ** décide :

Pour : 14

Abstention : SCHMITT Patrick – BRISPOT John – Nadine VINCENT – Pierre CORINO-CLAVIER Vincent – Nicolas FERRETTO REGGI

DECIDE de reprendre les résultats 2024, dès le budget primitif 2025, selon les affectations suivantes :

- Résultat de fonctionnement au compte 002 pour 695 164.59 €,
- Résultat d'investissement au compte 001 pour 263 602.21 €.

Pour copie conforme,
Le Maire

La secrétaire de séance

Alain RAVANELLO

Marie Laure TOURET

